



Chancellerie

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique

Chancellerie

M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. François Zürcher

Chancelier | Secrétaire municipal

Affaires juridiques (2.5 ETP)

Cheffe de filière

Secrétaire municipale
remplaçante - 60%

Juriste et suppléante
60%

Juriste
80%

Juriste
50 %

Nombre de postes : 12.5 ETP

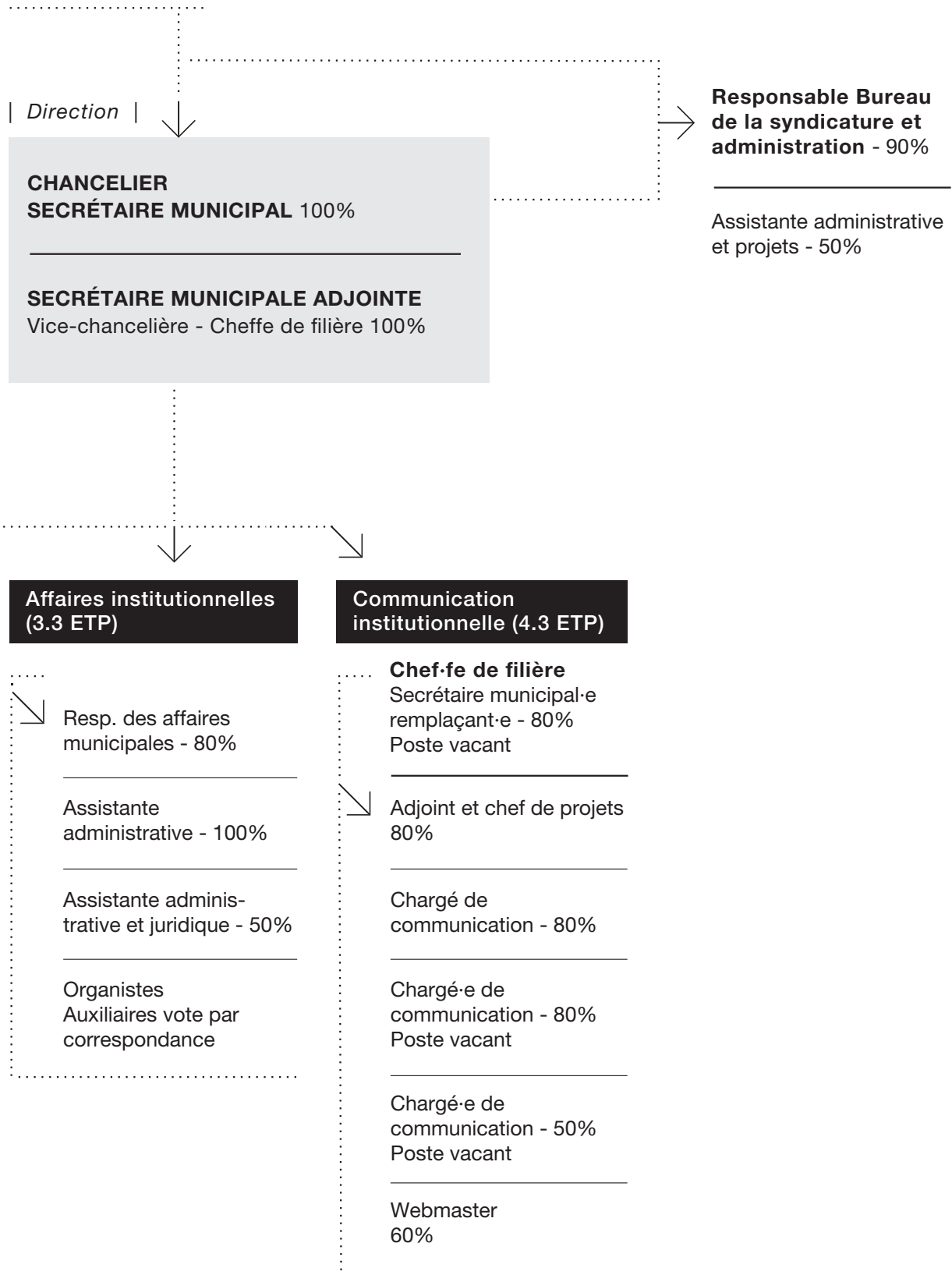
Nombre de personnes : 17

Nombre de personnes en CDD : 2

Auxiliaires : VPC : 4 |

Organistes : 9

SYNDIC



Chancellerie

MISSIONS

La Chancellerie est l'état-major de la Municipalité. Elle veille à ce que la Municipalité puisse prendre en toute connaissance de cause et en temps utile des décisions judicieuses, fondées et équitables. Elle assure leur communication interne et externe.

La Chancellerie:

- assure la coordination et le suivi des décisions municipales. Elle s'assure de l'avancement et du reporting du portefeuille de projets stratégiques de la Municipalité et du Programme de législation ;
- fournit à la Municipalité, y compris en cas de crise, une aide à la décision sur les plans stratégique, juridique et de la communication institutionnelle ;
- gère les processus institutionnels (préparation des élections et votations, relations avec les Eglises) et le protocole ;
- soutient les services dans le domaine juridique et de la communication ;
- gère des projets internes et participe aux projets transversaux de la Ville.

POINTS FORTS

Gouvernance

En 2025, suite à la séparation du Secrétariat général (SGE) en deux services : d'une part la Chancellerie (CHANC), et d'autre part le Service population et numérique (PON), le personnel en charge des prestations à la population (guichet, naturalisation), rattaché à la filière Affaires insti-

tutionnelles, a rejoint le pôle Population au sein du Service PON. Cette réorganisation prolonge ainsi la dynamique engagée en 2025, avec pour objectif d'optimiser le fonctionnement tout en limitant les coûts grâce à la mutualisation et à la délégation d'activités.

Coordination interservices et avec d'autres organismes

La Chancellerie a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 45 préavis dont 7 répondaient également à un ou des postulats, de 2 rapports sur des postulats et de 12 communications.

Par ailleurs, elle reste pleinement active dans

plusieurs cellules, dont la Cellule marchés publics, la Cellule protection des données et la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains). En parallèle, elle est également présente au sein de la Commission événementielle et de la Plateforme santé.

Droits politiques

A la suite du décès de M. Jean-Claude Ruchet, municipal, la Chancellerie a organisé, en collaboration avec le Bureau électoral, une élection complémentaire à la Municipalité. Par arrêté de convocation de la Préfecture du district du Jura-Nord vaudois, le corps électoral a ainsi été convoqué le dimanche 9 février 2025. Un deuxième tour a eu lieu le 2 mars 2025, au terme duquel M. Julien Wicki a été élu à la Municipalité.

Le Conseil communal ayant, lors de sa séance

du 6 février 2025, proposé le rejet de l'initiative « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes », et décidé de soumettre au référendum spontané le contre-projet indirect issu de ses discussions sur le préavis PR 24.15PR, la Chancellerie, en collaboration avec le Bureau électoral, a organisé une votation communale afin de soumettre ces objets au corps électoral. Suite à la votation

qui a eu lieu le 18 mai 2025, la Municipalité a pris acte de l'acceptation de l'initiative et du rejet du contre-projet indirect. Pour la première fois depuis des décennies, le corps électoral yverdonnois a ainsi pu se prononcer sur le projet de parking de la Place d'Armes. Le résultat donne une injonction claire à la Municipalité, comme au Conseil communal et au comité d'initiative.

Par ailleurs, le comité référendaire « Sauvons nos quartiers », composé de MM. Ruben Ramchurn, Nicolas Durussel, Daniel Cochand et Roland Villard ainsi que de Mme Anne-Louise Gilliéron, a déposé le 13 mars 2025 une demande de référendum contre la décision du Conseil communal (PR24.23PR) concernant un crédit d'étude de 4'775'000.- pour la relocalisation des services

communaux MEI et SEY ainsi que du transporteur CarPostal sur la parcelle communale n°140 au lieu-dit « les Isles ». La Municipalité, dans sa séance du 26 mars 2025, a pris acte du dépôt du référendum, autorisé la récolte de signatures, scellé la liste et informé le comité du nombre minimum de signatures requis (soit 3'103 au 27 mars 2025). La récolte de signatures a été autorisée du 28 mars au 2 mai 2025.

M. Ruben Ramchurn a déposé le 2 mai 2025 un paquet de 100 listes, qui ont été transmises au registre civique. Après contrôle, la Municipalité a déterminé que les listes déposées comportaient 510 signatures valables, soit 16% du nombre de signatures requis. La Municipalité a dès lors constaté que le référendum n'a pas abouti.

Evénements

La Chancellerie a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Rencontre de la nouvelle année et la Fête nationale du 1^{er} août. Le premier événement s'est déroulé le 22 janvier 2025. La Municipalité a eu le plaisir de convier à l'Aula Magna les acteurs et actrices des milieux économiques, sportifs et culturels de la région yverdonnoise, afin d'évoquer ses projets pour l'année à venir. Une huitantaine de

personnes étaient présentes pour cet événement. S'agissant de la Fête nationale, la partie officielle en fin de matinée sur la Place Pestalozzi a ainsi été composée de courtes allocutions sur le parvis de l'Hôtel de Ville par le municipal Julien Wicki et Laurent Vuithier, président du Conseil communal. Le toast à la Patrie a été porté par M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller aux Etats.

ACTIVITÉS DES FILIÈRES

Filière Affaires institutionnelles

2025 a été une année de changement. En effet, à la suite de la séparation du Secrétariat général en deux services en mars 2024, le guichet unique a rejoint le Service population et numérique au 1^{er}

mars 2025. Cette réorganisation a engendré divers changements organisationnels, notamment par le transfert, la délégation ou la mutualisation de certaines activités entre les deux entités.

L'organisation de la filière

Afin de compléter son équipe, la filière des Affaires institutionnelles, en collaboration avec la filière des Affaires juridiques, a recruté une nouvelle assistante administrative et juridique à 50%. Entrée en fonction le 1^{er} mai 2025, elle

collabore désormais activement à la rédaction des préavis adressés au Conseil communal et assure les activités administratives en lien avec des actes juridiques pour les deux filières.

Gestion de projets

En 2025, CHANC-INST a d'ores et déjà débuté plusieurs activités en lien avec le changement de législature au 1^{er} juillet 2026. La filière a lancé le projet « Bilan du programme de législature 2021-2026 », en collaboration avec les services de la Ville, la Municipalité et un prestataire externe et poser les premiers jalons en vue de la mise en place de la nouvelle législature 2026-2031 avec le projet « Monitoring et élaboration du programme de législature 2026-2031 ». La

filière est également engagée dans plusieurs projets transversaux et intercommunaux et continue son rôle « pilote » en participant à différents groupes de travail afin de contribuer activement à la modernisation de l'administration. Par ailleurs, elle continue à représenter la Ville au sein du comité de développement de l'écosystème eSéances, en collaboration étroite avec l'Office informatique.

Gestion financière

Dès 2025, les services CHANC et PON ont deux budgets séparés ; cependant la gestion finan-

cière des deux services a été mutualisée et la filière CHANC-INST en assure son traitement.

Votations et élections

L'année 2025 a été bien remplie par les votations et élections dont la gestion est assurée par CHANC-INST. Ayant comptabilisé 3 scrutins fédéraux et cantonaux et 2 scrutins communaux, la filière a traité plus de 25'250 enveloppes de votes, contre environ 20'300 en 2024, année qui avait connu 4 scrutins fédéraux.

En parallèle, en sa qualité de responsable des élections et votations, la filière a également

organisé et coordonné l'élection communale complémentaire à la Municipalité ainsi que la votation populaire communale du 18 mai 2025 relative à l'initiative populaire et au contre-projet municipal concernant le préavis PR24.15PR.

En fin d'année 2025, CHANC-INST a été occupée par l'organisation des élections communales du 8 mars 2026.

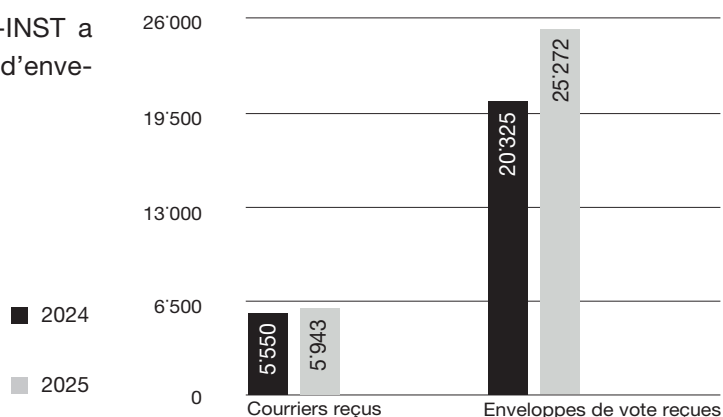
Visites de nonagénaires et centenaires

La Municipalité fête ses aîné-es en leur rendant visite lors de leur 90^e anniversaire, ainsi que chaque année dès leur 100^e anniversaire. Dès mars 2025, la coordination ainsi que la participation à ces visites ont été déléguées au

Service PON. Les visites se font, dans la mesure du possible, accompagnées par un-e municipal-e. En 2025, 59 visites à des nonagénaires ont été faites et 6 rencontres ont eu lieu avec des centenaires.

Quelques statistiques

Durant l'année 2025, la filière CHANC-INST a traité le volume suivant de courriers et d'enveloppes de votes :



Filière Communication

Cela requiert de l'agilité de la part de l'équipe et une attention particulière aux nouvelles opportunités numériques, notamment aux outils d'intelligence artificielle, qui transforment d'ores et déjà les pratiques de l'information.

L'année a été caractérisée par une réorganisation de la filière, à la suite du départ à la retraite de la responsable de la communication institutionnelle. Cette transition a nécessité la mise en place d'un intérim, assumé par l'adjoint à la responsable, dans un contexte marqué par le

départ de deux chargées de communication et l'absence prolongée d'un chargé de communication. Afin d'assurer la continuité des prestations et de répondre aux besoins opérationnels, des recrutements en contrats à durée déterminée ont été effectués. Dans ce contexte particulier, l'équipe a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation afin de maintenir un niveau de qualité élevé dans ses missions. Le nouveau responsable de la communication institutionnelle a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2026.

Site internet et supports numériques

Le site internet sert de bibliothèque numérique pour présenter les activités, les projets et les prestations de la Ville. Plus de 200 actualités ont été publiées sur la page d'accueil, dont le contenu est repartagé sur les réseaux sociaux pour toucher une large audience. Implémenté en 2024, l'agenda présentant l'offre culturelle, sportive, associative et événementielle de la ville a été promu à travers différents supports numériques et imprimés.

Depuis 2024, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose

également l'application mobile « Yverdon-les-Bains », disponible gratuitement sur l'Apple Store et le Google Play Store, laquelle centralise toutes les actualités communales via une interface simple et intuitive.

Enfin, la filière a accompagné les services dans la mise à jour du site internet et l'utilisation de l'intranet, et a développé une offre de petites vidéos, présentant des projets ou prestations des services ainsi que des prises de position de la Municipalité.

Coordination et accompagnement institutionnel

Plus classiquement, 32 communiqués de presse ont été diffusés, 88 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 5 conférences de presse et 2 séances d'information publiques ont été organisées.

Créée en 2023 pour anticiper les besoins en communication des services et coordonner le travail d'édition et de diffusion de la filière, la Cellule de coordination de la communication (CelCoCom) se réunit chaque mois avec un référent par service.

C'est dans ce cadre que sont notamment discutés le sommaire du magazine Rive Sud ainsi que la participation de la Ville à des événements d'envergure, dont le stand de la Ville au Comptoir

du Nord vaudois. En qualité d'hôte d'honneur, ce projet - organisé sous l'égide de la filière - a rencontré un vif succès et a permis de valoriser les prestations et activités de la Ville, renforçant ainsi son rayonnement auprès d'un large public régional.

En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte également son expertise à la Municipalité et à la CECRY (cellule de crise), dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image (Place d'Armes, deal de rue, stratégie de végétalisation, etc.).

Réseaux sociaux (RS)

L'audience de la Ville sur les réseaux sociaux (RS ci-après) est en constante augmentation, en cohérence avec les nouvelles tendances de consommation de l'information. Pour répondre à cette évolution, la filière a intensifié la présence de la Ville sur les RS ainsi que la régularité et la diversité des publications, posant les jalons d'un « community management », grâce au recrutement, dans le cadre du renfort de l'équipe, d'une chargée de communication digitale.

En 2025, le nombre d'abonnés à la page Facebook a progressé de 17%, à Instagram de 31%, à X (Twitter) de 6%, à LinkedIn de 20%. Lancé par la filière en janvier 2024 afin de diversifier ses canaux, le compte WhatsApp rallie déjà 1535 abonnés (+75%). L'audience cumulée de la Ville atteint ainsi près de 17'000 abonnés.

La présence de la Ville sur les RS se veut informative, et la filière veille à ne pas participer

aux polémiques qui se développent sur d'autres comptes que les siens. Dans ce sens, elle ne modère que les contenus de ses propres publications, de manière mesurée, dans le respect de la liberté d'expression.

Le développement du débat public sur les RS constitue un défi pour la communication institutionnelle, en raison de formats d'échange souvent peu propices à la complexité des sujets. Ces espaces jouent néanmoins un rôle de caisse de résonance des préoccupations de la population et permettent d'identifier les besoins d'information. En collaboration avec les services, la filière s'efforce d'y répondre de manière appropriée, tout en rappelant que les échanges numériques sont soumis aux mêmes exigences de responsabilité, de respect et d'honnêteté que tout échange dans l'espace public.

Rapport de gestion digital

Pour la quatrième fois, le rapport de gestion de la Ville a été décliné en version digitale, nécessitant un important travail de synthèse et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la commune sont ainsi proposées à la population

et relayées sur les RS. Dans le cadre du développement numérique de l'administration, et dans une perspective d'optimisation, la filière a fait évoluer le rapport de gestion en réduisant son volume et en **renonçant désormais à son impression papier**.

Développement de l'infolettre

La publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) répond aux besoins de transparence de l'activité municipale dans un contexte médiatique en mutation. Pour l'année 2025, 35 éditions ont présenté 123 décisions. L'infolettre est enrichie des principales « actualités » publiées sur le site internet de la Ville, afin de les rendre disponibles pour les lecteurs qui ne sont pas actifs sur les RS. L'infolettre est adressée aux

abonnés qui en font la demande, aux conseillers communaux, à la presse et aux collaborateurs de l'administration. Elle touche au total près de 2000 personnes.

Dans un contexte marqué par la fin de la parution du journal La Région, cette infolettre, de même que les canaux numériques de la Ville, jouent un rôle accru dans la diffusion de l'information institutionnelle auprès de la population.

Rive Sud

Publié 4 fois par année, Rive Sud rencontre un grand engouement de la part des services et des lecteurs. Le magazine permet d'expliquer et de détailler les politiques municipales dans toute leur diversité. Il est distribué à 16'601 foyers, commerces et entreprises yverdonnois.

L'édition du mois de juin offre un cahier central détachable avec le programme d'activités « cet été à Yverdon », établi en collaboration avec les services. Au total, ce sont 52 pages qui ont été publiées.

Reportages photos et des vidéos

Afin de rendre compte de l'actualité yverdonnoise de manière vivante sur les RS et de valoriser l'image de la Ville, la filière a mandaté 49 reportages photos. Elle a produit en interne 14 vidéos courtes, et continuera à développer ce

format plus attractif notamment pour les jeunes publics. Elle a également supervisé la diffusion des séances du Conseil communal sur le site de la Ville et sur les RS.

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

La cérémonie s'est déroulée au mois de septembre selon la formule lancée en 2022. Si l'événement a rencontré un écho positif, une réflexion est en cours pour faire évoluer le concept, afin

de s'assurer qu'il réponde au mieux aux attentes et aux besoins des habitantes et habitants, anciens et nouveaux.

Marketing urbain

Afin de concrétiser l'un des axes du programme de législature, la filière a mis sur les rails un projet de marketing urbain destiné à valoriser l'image de la Ville auprès de futurs habitants, contribuables, investisseurs ou visiteurs. Mandatée par la HEIG-VD, une étude, achevée en septembre 2025, a

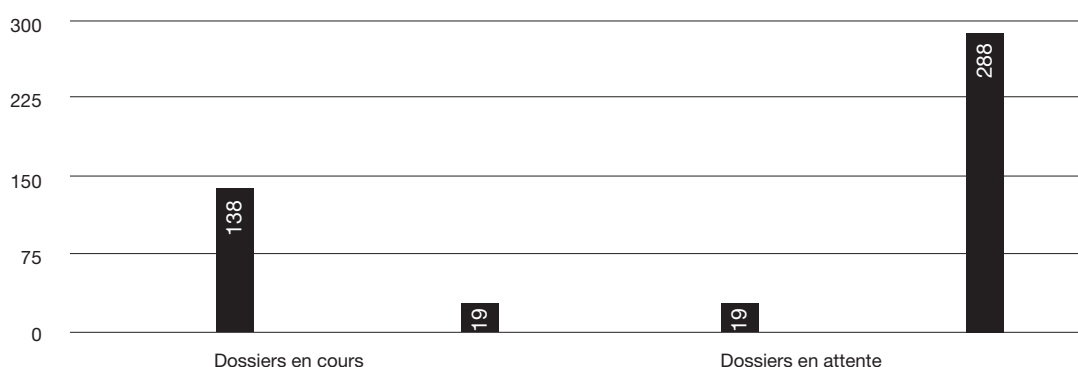
permis de définir un positionnement stratégique, d'identifier les segments-cibles et de proposer les fondements d'un plan stratégique. Sur cette base, la mise en place opérationnelle du projet est en cours.

Filière Affaires juridiques

La filière des Affaires juridiques, composée de 4 juristes à temps partiel, a traité plus de 450 demandes en 2025, soit une augmentation de 30% par rapport à 2024. Les juristes apportent leur

support au quotidien à l'ensemble des services de l'administration communale. Un nombre moyen de 140 dossiers sont considérés comme en cours simultanément.

Suivi des dossiers juridiques



Le soutien juridique prend des formes diverses :

- rédaction ou relecture de décisions ;
- revue des conventions ou autres contrats liant la Ville à des entités externes ;
- révision de règlements ou élaboration de directives ;
- suivi des litiges, que ce soit hors procédure, devant la Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux (COREC) ou devant les instances judiciaires cantonales, lorsque les ressources et les spécificités du domaine le permettent.

Le traitement des demandes en lien avec la transparence de l'administration fait aussi partie du travail de la filière. Dans les cas où des avocats externes sont mandatés, la filière est chargée d'assurer la coordination avec ces derniers, en collaboration avec les services concernés.

Par ailleurs, afin d'optimiser son fonctionnement, la filière a analysé et redessiné ses différents processus internes et transversaux et peut dorénavant s'appuyer sur le soutien d'une assistante administrative et juridique engagée au sein des affaires institutionnelles.

Certaines activités transversales nécessitent un appui au niveau juridique. Les juristes participent notamment activement au sein de deux cellules, à savoir la Cellule protection des données et la Cellule marchés publics. En outre, la filière est sollicitée dans le cadre de réflexions en lien avec

des projets menés par les différents services de la Ville et font dès lors partie de groupes de travail pour apporter leur expertise juridique.

Afin de garantir un traitement optimal des demandes et un usage efficient des ressources, divers documents de fonctionnement de la filière ont été élaborés dans le courant de l'année. Dans le même but, différentes options d'outils d'intelligence artificielle ont été testées.

La coordination juridique au sein de l'administration est assurée grâce à des rencontres régulières avec les juristes actifs au sein du Service de la sécurité publique, sous la responsabilité de la Chancellerie.

Un réseau intercommunal des juristes a vu le jour en fin d'année, avec comme objectif de réunir les juristes de différentes communes pour échanger sur des problématiques similaires.